



Risque encouru en cas d'aide à l'entrée (régulière) d'un étranger

Par **stoufa**, le **26/02/2015** à **11:18**

Bonjour, rnMon frère me demande de lui faire une attestation d'accueil ou une réservation d'hôtel pour appuyer sa demande de visa touristique. Le problème c'est que j'ai des doutes sur sa volonté de rester au-delà de la date de validité du visa et devenir par conséquence étranger en situation irrégulière. Qu'est-ce que je risque si un tel scénario se réalisait?Serais-je tenu responsable pour avoir facilité son entrée, régulière, dans le territoire français? Sachant que je ne compte pas l'héberger ou l'aider de quelque manière que ce soit s'il devient en situation irrégulière. rnJe vous remercie par avance de votre retour. rn rnBien cordialement.